



Assemblée générale

Distr. limitée
4 décembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Deuxième Commission
Point 120 de l'ordre du jour
Revitalisation des travaux
de l'Assemblée générale

Projet de décision présenté par le Président de la Commission,
Andrej Logar (Slovénie)

Revitalisation des travaux de la Deuxième Commission

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 69/321 du 11 septembre 2015 sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale,

Décide que la Deuxième Commission se réunira au début de 2016 afin de poursuivre l'examen de la question de la revitalisation de ses travaux.

